



Ateliers Pêche Nature

PROGRAMME A.P.N 1^{ère} Partie 2024



Date	Activité	Emplacement
Mercredi 28 février	<ul style="list-style-type: none">- Présentation de l'encadrement et du programme- Remise du matériel- Montage ligne à truite	Imling
Mercredi 13 mars	<ul style="list-style-type: none">- Pêche à la truite au toc (AAPPMA Dabo)	La Zorn
Mercredi 27 mars	<ul style="list-style-type: none">- Règlementation et organisation de la pêche en France- Le matériel de pêche	Imling
Mercredi 10 avril	<ul style="list-style-type: none">- Montage d'une ligne au coup- Montages : hameçons, nœuds, et boucles- Les flotteurs, la plombée	Imling
Mercredi 24 avril	<ul style="list-style-type: none">- Les amorces, explications et préparation- Pêche au coup	Imling
Mercredi 15 mai	<ul style="list-style-type: none">- La biodiversité, la faune aquatique (batraciens, oiseaux, mammifères)- les 10 commandements du bon pêcheur	Imling
Mercredi 29 mai	<ul style="list-style-type: none">- Pêche de la carpe- le matériel, montage d'une ligne à carpe	Imling

**Les parents doivent accompagner leurs enfants dans le chalet de l'A.P.N. lors de leur arrivée et de leur départ.
Sauf précision, tous les rendez-vous sont fixés au chalet de l'A.P.N. à Imling**



Ateliers Pêche Nature

PROGRAMME A.P.N 2^{ème} Partie 2024



Date	Activité	Emplacement
Mercredi 12 juin	- Pêche à la mouche - Démonstration et explications	Imling
Mercredi 26 juin	- Les relations entre les êtres vivants et la chaîne alimentaire - Pêche au coup	Imling
Mercredi 4 septembre	- Pêche du carnassier aux leurres	Canal à Albeschau
Mercredi 18 septembre	- Pêche au coup (avec la participation de l'A.A.P.P.M.A. de Dabo)	Imling
Mercredi 9 octobre	- Pêche du carnassier au posé (vifs)	Étang des Souches
Mercredi 23 octobre	- Pêche du carnassier aux leurres (avec la participation de l'A.A.P.P.M.A. de Dabo) - Clôture de la saison	Imling

ATELIER PÊCHE NATURE

Les parents doivent accompagner leurs enfants dans le chalet de l'A.P.N. lors de leur arrivée et de leur départ.
Pour les activités se déroulant hors Imling, les parents doivent emmener leurs enfants sur le lieu de l'activité